

# **ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

## **COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

### **RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°073 :**      **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI  
DE REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE  
L'ETAT, EXERCICE 2021**

**ET**

**DOSSIER N° 074 :**      **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI  
DE REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE  
L'ETAT, EXERCICE 2022**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Yousouf OUEDRAOGO**, rapporteur.

Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 22 décembre de 11 heures 12 minutes à 12 heures 30 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant loi de règlement au titre du budget de l'Etat, exercice 2021 et le projet de loi portant loi de règlement au titre du budget de l'Etat, exercice 2022.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député OUEDRAOGO Youssouf pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 décembre 2023, sous la présidence du député NOMBO Moussa, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

### **I.1- Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Aboubakar NACANABO et Madame Fatimata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective et Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective, chargée du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice, des droits humains, chargé des Relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté les exposés des motifs autour des points suivants :

- analyse de l'environnement économique international ;
- analyse de l'environnement économique national ;
- analyse de l'environnement socioéconomique ;
- analyse des soldes caractéristiques ;
- analyse des principaux ratios macroéconomiques ;
- analyse des ratios de gestion ;
- autorisations budgétaires ;
- état d'exécution en recettes et en dépenses du budget général et des Comptes d'affectation spéciale (CAS) ;
- présentation du résultat des lois de finances pour l'exécution des budgets de l'Etat, exercices 2021 et 2022 ;
- présentation des états financiers ;
- difficultés et perspectives.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

## **I.2- Débat général**

Au terme de l'exposé du Ministre, les députés ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

### **Concernant le dossier n°073 :**

- les mesures prises par le Gouvernement en vue de mieux maîtriser la masse salariale et les éléments de rémunération pris en compte dans le calcul de cet indicateur ;

- le respect du critère du ratio de la masse salariale, au regard du défi sécuritaire qui implique un recrutement massif, notamment dans le secteur de la sécurité ;
- les raisons qui justifient l'exécution de 34 recommandations sur un total de 59, soit un taux d'exécution de 57,62% sur la période 2017-2020 ;
- la justification des fortes variations intervenues entre les prévisions initiales et celles définitives des CAS ;
- le point sur le fonctionnement des CAS « Plan d'actions de la stratégie nationale de microfinances », « Développement de la statistique » et « Fonds de soutien à la modernisation de l'Administration » ;
- les mesures prises par le Gouvernement, au regard du rythme d'évolution de la dette intérieure afin de prévenir les effets qu'elle pourrait engendrer sur les politiques budgétaires, l'endettement public et le développement ;
- la justification de la différence de montants relative à la variation de la dette extérieure sur la période 2020-2021 au niveau du bilan et de l'exposé des motifs du projet de loi de règlement 2021 ;
- la justification de la non transmission des Programmes annuels de performance avec les documents du projet de loi de règlement, l'absence d'explication des écarts significatifs de performances, le non renseignement de plusieurs indicateurs, les discordances entre les données des programmes et celles des états produits et la nécessité pour le Gouvernement de réviser les indicateurs de performances pour mieux exprimer les résultats attendus en termes de pertinence.

**Concernant le dossier n°074 :**

- les assurances données par le Gouvernement au Parlement que des ressources des obligations du Trésor ne servent pas à couvrir des dépenses de trésorerie ;

- l'état de mise en œuvre de l'approche « unité de recouvrement ».

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que malgré la persistance des attaques terroristes entraînant des déplacements internes massifs de populations, la campagne agro-sylvo-pastorale quelque peu défavorable, les effets néfastes de la COVID-19 en 2020, les bouleversements institutionnels, les tensions inflationnistes concernant les produits de grande consommation, les exécutions des budgets de l'Etat pour les exercices 2021 et 2022, ont connu un niveau assez satisfaisant.

Par conséquent, la Commission émet un avis favorable à l'adoption des projets de lois de règlement au titre des budgets de l'Etat, exercices 2021 et 2022.

Ouagadougou, le 22 décembre 2023

La présidente

Le Rapporteur

P/O





TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle

OUEDRAOGO Youssouf

## DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	<b>TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle</b>	<b>Présidente</b>
2.	<b>SOME Yiompouén Aimé</b>	<b>Vice-président</b>
3.	<b>BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine</b>	<b>1<sup>re</sup> Secrétaire</b>
4.	<b>SAWADOGO Abdoulaye</b>	<b>2<sup>e</sup> Secrétaire</b>
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BALBONE Boubacar	Membre
8.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
9.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
10.	KY Drissa	Membre
11.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
12.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

## DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	<b>TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle</b>	<b>Présidente</b>
2.	<b>SOME Yiompouén Aimé</b>	<b>Vice-président</b>
3.	<b>BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine</b>	<b>1<sup>re</sup> Secrétaire</b>
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	KY Drissa	Membre
7.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre

## DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	SAWADOGO Abdoulaye	2 <sup>e</sup> secrétaire
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire